



Vous trouverez ci-dessous des extraits d'une interview de Dom Bernard Billet, publiée dans *Lourdes Magazine*, en juillet 1993.

Une vocation face à l'histoire

«J'ai été ordonné prêtre, le 10 avril 1943, dans des circonstances un peu spéciales et avec dispense d'âge : j'avais 23 ans et demi! La France était occupée par les Allemands et les jeunes nés comme moi en 1919, devaient partir incessamment pour le S.T.O., le Service du Travail Obligatoire en Allemagne. Le cardinal Liénart avait proclamé haut et ferme que nul n'était tenu en conscience à obéir à cette loi injuste, mais qu'il faisait appel à l'héroïsme des chrétiens pour aller rayonner l'Évangile du Christ dans les usines allemandes. C'est dans cette perspective qu'il avait avancé la date des ordinations sacerdotales, de façon à ce que des prêtres soumis au S.T.O. puissent soutenir l'apostolat des jeunes qui iraient avec eux travailler aussi dans les usines d'Outre-Rhin. Nous étions prêts à assumer cette éventualité, mais finalement, les autorités d'occupation rayèrent les prêtres des listes de départ, comme des éléments possibles de subversion.»



Même affaibli, Dom Bernard Billet concélébrait la messe aux Sanctuaires de Lourdes dès qu'il le pouvait.

Une plume au service de Dieu

«Chaque jour, j'ai dit au Seigneur cette prière : je veux que tous les caractères que je tracerai en écrivant, que tous les mots, que toutes les lettres que je verrai en lisant, soient pour moi autant d'actes d'amour...».

Témoin de la pastorale de Lourdes

«La Pastorale des pèlerinages s'est entièrement renouvelée dans une fidélité plus grande au Message de Notre-Dame à Bernadette et dans un souci plus attentif à l'accueil des plus pauvres et des isolés, dans une référence constante à l'Évangile et au Mystère de l'Église. Et c'est cela aussi, que les moines de Tournay essaient de vivre, à leur mesure, et dans le cadre de vie qui leur est spécifique: collaborer à l'évangélisation du monde.»